

**Association Maurepas d'hier et
d'aujourd'hui**

5, chemin des Petits Fossés
78310 MAUREPAS

A l'attention de Madame VANIUS

Affaire suivie par : Philippe GAGNET

☎ 01 30 66 54 80

Fax : 01.30.66.54.02

Courriel : urbanisme@maurepas.net

R.A.R

Nos réf : PhG/VM/77-13

Maurepas, le 28 mai 2013

**OBJET : Recours gracieux
Délibération du conseil municipal du 31 janvier 2013**

Madame la Présidente,

Par la présente, je vous confirme le rejet de votre recours gracieux après analyse de votre demande, les voies de recours exposées dans ma lettre du 15 avril dernier restant inchangées.

En revanche, vous avez soulevé la question des « Immeubles remarquables », regrettant que la liste présentée au P.L.U. soit trop limitative.

Sur ce point, rien ne fait obstacle à l'occasion d'une modification ou d'une mise en compatibilité du document à ce que le nombre de bâtiments ou paysages classés à ce titre soit augmenté après un travail en commun auquel je reste tout à fait disposé.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pour le Maire empêché
Par délégation
Le Premier Adjoint
Pierre LE GUERINEL

